



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 60553

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir des Archives nationales qui se trouvent toujours menacées. En 1996, le rapport de M. Guy Braibant dénonçait l'urgence de réformer les services des Archives nationales et proposait la création d'une « cité des archives ». Or, depuis 1997, aucun projet de réforme des Archives nationales n'a été inscrit à l'ordre du jour du Parlement. Sachant que Mme la ministre a réaffirmé, il y a quelques semaines, son attachement à un tel projet au nom du devoir de mémoire, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que les conditions difficiles de fonctionnement des archives nationales qu'il relève sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Toutefois il est à souligner qu'en dépit de cette situation, les archives nationales continuent à remplir leurs missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement et seront disponibles d'ici à l'été.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60553

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2519

Réponse publiée le : 25 juin 2001, page 3668